

Comment prendre en compte les circulations agricoles dans vos aménagements

PLANIFIER

Prendre en compte les circulations agricoles dans les documents d'urbanisme (PLU notamment)

Afin d'intégrer la question des circulations agricoles en amont de vos projets d'aménagements, une concertation préalable avec les exploitants circulant sur le territoire est préconisée. Par exemple, les itinéraires agricoles ainsi que les éventuels « points noirs » pourront être répertoriés dans le diagnostic puis intégrés dans le projet de la commune.

AMENAGER

Concevoir une opération

Le projet d'aménagement doit tenir compte des caractéristiques techniques particulières des engins agricoles (longueur, largeur, manœuvres...) et permettre aux exploitants de continuer à exercer leur activité. L'objectif est de systématiser l'intégration des problématiques de circulation agricole dans les aménagements en incluant des éléments techniques dans les cahiers des charges, par exemple concernant les bordures de trottoirs, les gabarits des voiries, les chicanes et ralentisseurs, ou encore le type et l'implantation du mobilier urbain.

EXECUTER

Piloter un chantier

Lors des différentes phases du chantier, le maintien des circulations agricoles est essentiel, d'autant plus en période de fortes activités saisonnières comme les moissons. Il est de la responsabilité du chef de chantier de mettre en place et d'assurer le bon respect des clauses mises en place en amont dans le cahier des charges. Des itinéraires de déviation spécifiques aux engins agricoles doivent être proposés si leur passage est gêné par les travaux.

Attention, lors de travaux impliquant l'usage temporaire de terres agricoles, il est nécessaire d'en informer en amont le propriétaire et l'exploitant et de leur demander un accord écrit.



Les circulations agricoles sur le territoire de la ZPNAF, un enjeu fort pour la préservation d'une agriculture locale

Alors que les habitudes alimentaires des Français se tournent significativement vers la consommation de produits locaux, les exploitants agricoles rencontrent de plus en plus de difficultés pour maintenir et développer leur activité sur le territoire.

Les zones péri-urbaines où l'urbanisation et les conflits d'usage se multiplient, ainsi que les grandes opérations d'aménagement, constituent des zones sensibles pour l'activité des agriculteurs.

Dans ce contexte, il devient essentiel de préserver en amont l'ensemble des fonctionnalités agricoles, dont les circulations agricoles et forestières font partie, afin d'assurer le maintien et le développement de l'agriculture sur le territoire.

Le programme d'actions de la Zone de Protection des espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ZPNAF), issue de la Loi du Grand Paris de 2010, acte la prise en compte de manière volontariste de ces circulations lors des opérations d'aménagement et d'urbanisme, sur un territoire d'exception de près de 3000 ha.

Pour toute information complémentaire :
contact@terreetcite.org



Découvrez tous nos partenaires sur notre site internet



Les circulations agricoles sur la ZPNAF du Plateau de Saclay



LES VOIES DE CIRCULATIONS AGRICOLES, des artères vitales pour la petite région agricole

— Les itinéraires agricoles sur la ZPNAF



Vos ressources documentaires

- **Des plaquettes techniques complètes** réalisées par d'autres territoires pour vous familiariser avec les spécificités liées aux engins agricoles ainsi que les aménagements de voirie conseillés.
- **Une carte en ligne** interactive recensant les voies empruntées par les machines agricoles, ainsi que les principaux points noirs de circulation.
- **Des contacts** à votre disposition pour toute recherche d'information supplémentaire, que vous cherchiez à joindre les exploitants agricoles, les établissements publics ou les maîtres d'ouvrage privés.

Retrouvez ces informations sur notre site internet : <http://terreetcite.org/fonctionnalites-agricoles/>

EARL Delalande
Magny-les-Hameaux

Ferme Collay
Magny-les-Hameaux

Ferme de Robert Pires
Magny-les-Hameaux & Bures-sur-Yvette

Ferme de Villaroy
Guyancourt

Ferme du Trou Salé
Toussus-Le-Noble

Ferme Vandame
Villiers-le-Bâcle

Ferme d'Orsigny
Saclay

Ferme de Viltain
Jouy-en-Josas

Ferme Trubuil
Saclay

Ferme de la Martinière
Saclay

Ferme de Serge Cousens
Igny

Ferme de Charles
Bièvres

Les Ecuries de Favreus
Bièvres

Pépinières Allavoine
Bièvres

Jardins de Cocagne du Limon
Vauhallan

La ferme des 100 terres
Palaiseau



Dimensions d'une moissonneuse-batteuse avec chariot de coupe

Exemple de voie trop étroite avec mobilier urbain et arbres trop proches (4,5 m recommandés, ou terre-plein central franchissable).

Photo : avenue Quatremare à Buc.
Crédit : Google Maps.



Circulation alternée : prévoir des zones de refuge suffisamment longues (25 m) et larges (4,5 m ou chicanes franchissables).

Photo : rue des Frères Farman à Toussus-le-Noble.
Crédit : Google Maps.

